

L'Écaille

**Société des pêcheurs amateurs du Haut-Lac de Neuchâtel
Yverdon-les-Bains et environs**



Procès-verbal

Assemblée de printemps du 13 mars 2020 à 20h00. La cabane de L'Écaille

Ouverture de séance : 20h00

1. Ouverture de l'assemblée et liste des présences

Le président Pascal Romero salue les membres de l'assemblée. Selon la liste des présences, 14 membres présents et 17 membres excusés.

2. Adoption du PV de la dernière assemblée

Pas de remarques, le PV de l'assemblée du 15 novembre 2019 est accepté avec remerciements à son auteur.

3. Admissions-démissions-décès

- Admission : Bergantinos Manuel
- Démission : Néant
- Décès : Néant
- Anniversaire de fidélité : Voir liste

4. Rapport du président

Chères pêcheuses, chers pêcheurs, chers amis et membres,

Cette année 2020 a très bien commencé par une ouverture fantastique et la plus prolifique que j'ai connue. Puis les choses se sont gâtées. Météo pour le moins difficile. Les tempêtes se suivent, énormément de vent, de pluie. Les jours où il est possible de naviguer, de pêcher sont rares. Pour une fois ce n'est pas la bise qui est prédominant, c'est le vent. Pourvu que ce soit juste un mauvais départ et que les jours de météo favorable deviennent nombreux.

De plus et je ne vous apprends rien un petit virus nous pourri l'existence depuis le début de cette année. Il compromet nos futures rencontres. Il faudra s'y faire et peut-être adapter, reporter ou supprimer certaines de nos manifestations. En attendant, gardons nos distances, remettons à plus tard nos poignées de mains, bises et accolades. Lavons-nous les mains et avec un peu de bon sens beaucoup d'entre nous seront épargnés. Dommage que ce ne soit pas plutôt une bonne grippe aviaire qui décime nos cormorans et harles !

En 2019 toutes nos rencontres ont pu se dérouler. Bien que la catégorie traîne ait connu pour la 2^{ème} année consécutive, une bredouille générale aux deux rencontres de printemps. Les pêcheurs à la canne ont quant à eux pris du poisson à chacune des rencontres de l'année comme chaque fois. C'est justement cette catégorie pourtant plus récente qui jouit du plus grand engouement et de la plus grande régularité. Comme quoi ce fut une riche idée de modifier notre règlement.

Mais si nos rencontres ont été des succès, ce ne fut pas forcément la quantité des poissons pris qui en ont fait la renommée. Nos truites furent extrêmement rares en 2019, pratiquement inexistantes. Les brochets moins nombreux, plus difficile à capturer en début de saison et surtout très peu de gros spécimens. Les corégones dans l'ensemble sont aussi en baisse même si leur diminution est sensiblement moins forte que pour nos collègues pêcheurs professionnels qui ont vu leurs prises s'effondrer. Seule la perche se maintient au niveau des dernières années.

Notre lac est bien malade, mais nous ne savons même pas de quoi ? De multiples facteurs sans doute. Reste à le rempoissonner pour aider la nature et les poissons à augmenter leurs populations. Mais là encore la pisciculture d'Estavayer tant attendue est mort-née, tuée par le virus de l'incompétence. Heureusement que nos amis neuchâtelois ont une pisciculture qui fonctionne et peuvent à eux seuls depuis plusieurs années accomplir cette tâche. Pourvu qu'aucun accident ne survienne dans celle-ci qui compromette ces millions de promesses d'avenir. Encore faut-il que nos pêcheurs professionnels puissent capturer assez de géniteurs pour remplir les cuves et ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Sans compter nos amis ailés qui se nourrissent grassement sans se préoccuper de ne prélever que les intérêts, manger le capital est le dernier de leurs soucis ! Décidément la pêche et notre lac à bien des problèmes, restons vigilant et solidaire.

Je ne veux pas terminer sur une note pessimiste malgré la sinistrose ambiante. Je tiens à remercier chaleureusement tout d'abord les membres du comité sans qui l'écaille ne tournerait pas. Nos adjoints au comité, Bernard pour le PV et surtout notre dévoué intendant et son épouse, Tintin et Geneviève, pour la tenue de la cabane et leurs dévouements lors de chacune de nos manifestations. Et je vous remercie tous, membres actifs, soutiens et amis de venir à l'écaille. De participer aux manifestations, d'aider à l'installation et aux rangements, en cuisine ou à la fontaine. Et ce pour toutes nos rencontres, pêches, souper, fête-eau-lac, loto et sans oublier nos apéros le vendredi. Merci de votre présence tout au long de l'année. Vive l'écaille.

Le Président Pascal Romerio.

5. Rapport du Caissier

L'année 2019 a été marquée par un très bon résultat pour le loto et une bonne année pour la Fête – Eau - Lac. Encore merci à ceux qui ont travaillé lors de ces manifestations.

Avant de passer aux comptes, vu les bons résultats de 2019 nous avons procédé à un amortissement de 3'000 Frs sur la cabane, nous avons ajouté Frs. 3'000.- dans le fond des 70 ans et Frs. 3'000.- dans celui des 75 ans, ils sont maintenant dotés de Fr. 6'000.- chacun.

Les comptes de 2019 se soldent par un bénéfice net de : Frs. **1'683.82** – (2018 Frs. 1'848.75)

Pour 2020, nous ne savons pas encore si notre loto se fera cette année ou au début 2021.

Les dotations et amortissements seront donc établis en fonction des résultats.

Les comptes de la société étant sains, je propose de laisser les cotisations à CHF 50. — par personne.
Je remercie les membres soutien pour leur aide et le comité pour son travail.

Damien Hippenmeyer ayant terminé son mandat, Stéphane Guex sera le chef vérificateur pour les comptes 2020, assisté par Pierre-Etienne Bornand (qui n'as pas été convoqué cette année). Nous devons élire un remplaçant qui officiera en 2021 et 2022.

Je vous remercie de votre attention et suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le caissier
Charles Kull

- Le président Pascal Romerio procède à un téléphone avec le caissier Charles Kull pour répondre à une question de Fernand Bachmann concernant les charges de la baraque.
- Raphaël Charrière se propose comme remplaçant vérificateur des comptes pour 2021 et 2022

6. Rapport des vérificateurs – Election des vérificateurs

Rapport de l'organe de contrôle aux comptes

A l'assemblée générale ordinaire du 13 mars 2020 de la Société des Pêcheurs amateurs de L'ECAILLE
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers amis,

En notre qualité de vérificateurs aux comptes et en exécution du mandat qui nous a été confié, les soussignés se sont réunis le 25 février à l'Ecaille, pour procéder avec le caissier, à l'examen des comptes annuels de la société pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2019.

Un contrôle minutieux sous forme de pointage nous a permis de constater :

- Que les pièces comptables (253 écritures) recettes, dépenses sont conformes aux livres.
- Que les soldes au bilan, caisse, banque, ccp, sont exacts.
- Que du fait du bon résultat du loto (Frs. 9'598.05) et de la Fête – Eau – Lac, (Frs. 5'568.10) il a été procédé à un amortissement de 3'000 Frs sur la cabane.
- Le fonds de rénovation dispose de plus de 12'000 Frs. Il est laissé tel quel.
- Un versement de Frs. 3'000.- a été versé dans le fond des 70 ans du club
- Un versement de Frs. 3'000.- a été versé dans le fond des 75 ans du club
- Que le bénéfice de l'exercice se monte à Frs. 1'683.80

Nous concluons en remerciant le caissier, Monsieur Charles Kull ainsi que tout le Comité pour la bonne gestion de nos finances et leur dévouement à notre société.

Sur la base de nos vérifications, nous proposons à l'assemblée d'accepter les comptes de l'exercice 2019 tels qu'ils vous ont été présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité.

Yverdon-les-Bains, le 13 mars 2020

Les vérificateurs aux comptes
Stéphane Guex et Damien Hippenmeyer

- L'assemblée accepte les comptes 2019 et donne décharge au caissier et au comité à l'unanimité moins une voie.

7. Election du comité

Les 4 membres du comité se représentent, il manque au minimum 1 personne (secrétariat).

Toujours personne pour le poste vacant, nous avons également besoin de volontaire pour les articles du traîneur et les annonces du traîneur.

Le comité est réélu en bloc sous les applaudissements.

8. Election du président

Le président Pascal Romerio se représente et est réélu sous les applaudissements.

9. Rencontres sportives et manifestations

Le président Pascal Romerio présente le calendrier des rencontres et des manifestations pour l'année 2020.

- Samedi 21 mars rencontre de l'amitié avec la SNPT annulée,
 - Samedi 4 avril, 1ère rencontre de printemps
 - Vendredi 8 mai, assemblée FSPALN à Yverdon-les-Bains **(Reportée) ***
 - Samedi 16 mai 2ème rencontre de printemps
 - Samedi 6 juin concours FSPALN à Yverdon-les-Bains **(Annulé) ***
 - Samedi 13 juin Pêche pour FEL
 - Vendredi 26 juin préparation FEL, samedi 27 juin et dimanche 28 juin FEL
 - Samedi 8 août rencontre perche
 - Samedi 12 septembre 1ère rencontre d'automne
 - Samedi 3 octobre 2ème rencontre d'automne
 - Samedi 7 novembre vide bateaux
 - Vendredi 13 novembre assemblée d'automne
 - Samedi 12 décembre Noël de l'écaille
 - Samedi 26 décembre lotto de l'écaille (A confirmer)
- Pour la rencontre du 4 avril, l'assemblée est pour maintenir le repas. Une confirmation sera envoyée par mail.

10. Fête-Eau-Lac

Fernand Bachmann est en vacances, Tintin sera absent le vendredi et samedi, mais présent le dimanche et le lundi pour les rangements. Raphaël Charrière s'est excusé.

Georges et M.Pawicki se mettent ensemble pour faire la soupe.

Pour la salade de brochet, nous avons besoin de personnes.

11. Adoption de petites modifications du groupe de travail « Règlement »

Le président Pascal Romerio informe l'assemblée que le règlement a été envoyé à tous les membres. Le comité n'a pas reçu de remarque par écrit des personnes absentes, il propose à l'assemblée d'adopter le règlement modifié.

Le règlement modifié est accepté par l'assemblée avec trois abstentions.

12. Correspondance/Fédération

Le président Pascal Romerio informe l'assemblée concernant le projet de règlement de la rencontre sportive de la FSPALN. La FSPALN va procéder en deux temps.

- 1) Consulter l'assemblée générale de la FSPALN sur la pêche ligne et canne.
- 2) Modifier et reprendre le règlement selon le résultat de la consultation.

13. Consultative

Le président Pascal Romerio informe l'assemblée sur les points proposés pour la Consultative.

- Proposition d'autoriser la pêche à l'écrevisse pour les pêcheurs amateurs.
- Proposition de supprimer l'interdiction de la pêche le dimanche de l'ouverture.
- Problème de la pisciculture d'Estavayer.

14. Divers et propositions individuelles

Le président Pascal Romerio informe l'assemblée du courrier que l'Ecaille a reçu concernant l'ouverture d'une location de kayak. Après discussion, le courrier sera transmis à la FSPALN car le problème ne concerne pas que l'Ecaille mais l'ensemble de sociétés du lac de Neuchâtel.

Fernand Bachmann demande d'augmenter le prix de la location du local pour les écoles. Le comité lui répond que les écoles viennent en principe le matin et que le forfait de la location annuelle représente une belle entrée dans la caisse de la société.

Le président Pascal Romerio remercie tous les membres pour leur présence à cette assemblée, il informe qu'une collation a été préparée par Tintin et il clôt l'assemblée.

Fin de l'assemblée : 21h20

pour le PV : Bernard Collaud

** Modifié hors assemblée : Suite aux discussions avec plusieurs membres du comité de la FSPALN, la décision est prise de supprimer l'assemblée générale de la FSPALN et de la déplacer à l'automne. D'annuler la rencontre sportive de la FSPALN et de la reporter en 2021.*